

GRILLE D'ANALYSE D'UN CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN PARTICIPATION

MODÈLE DE BASE : A05.200	CONCORDANCE Contrat analysé *	VARIATIONS OBSERVATIONS
IDENTIFICATION ET COORDONNÉES		
IDENTIFICATION DES PARTIES :		
LES PARTICIPANTS :		
L'AGENT DE GESTION :		
PRÉAMBULE		
A) Appel d'offres		
B) Date de dépôt des soumissions		
C) Présentation d'une soumission unique		
D) Droits et obligations des parties		

* Si la clause répertoriée dans la colonne « Concordance » comporte une déficience quelconque (voir liste codifiée des déficiences à la fin), nous suggérons d'insérer un astérisque à côté du numéro de la clause répertoriée et d'inscrire cette déficience dans la liste des déficiences apparaissant à la page 12 du présent document.

MODÈLE DE BASE : A05.200		CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
0.00	INTERPRÉTATION		
0.01	Terminologie		
0.01.01	Apport		
0.01.02	Autres entrepreneurs		
0.01.03	Contrat		
0.01.04	Force majeure		
0.01.05	Groupe		
0.01.06	Part sociale		
0.01.07	Participant		
0.01.08	Personne		
0.01.09	Projet		
0.01.10	Sous-traitant		
0.01.11	Représentants légaux		
0.01.12	Travaux communs		
0.01.13	Travaux particuliers		
0.02	Juridiction		

MODÈLE DE BASE : A05.200		CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
0.02.01	Assujettissement		
0.02.02	Présomption		
0.02.03	Adaptation		
0.02.04	Continuation ou annulation		
0.03	Préséance		
0.04	Généralités		
0.04.01	Cumul		
0.04.02	Délais		
0.04.03	Devises canadiennes		
0.04.04	Genre et nombre		
0.04.05	Titres		
1.00	OBJET		
1.01	Concertation		
1.02	Procuration		

MODÈLE DE BASE : A05.200		CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
2.00	CONTREPARTIE		
2.01	Participant		
2.02	Agent de gestion		
3.00	RÉGIE DE L'AGENT DE GESTION		
3.01	Conseil d'administration		
3.01.01	Composition et quorum		
3.01.02	Éligibilité		
3.01.03	Conflit d'intérêts		
3.01.04	Présomption		
3.02	Direction		
3.03	Affaires bancaires		
3.04	Subordination		
3.05	Dividende de liquidation		

MODÈLE DE BASE : A05.200	CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
4.00		
OBLIGATIONS DE L'AGENT DE GESTION		
4.01		
Préparation de la soumission		
4.02		
Promotion de la soumission		
4.03		
Divulgarion du mandat		
4.04		
Ressources humaines		
4.05		
Budget d'exploitation		
4.06		
Comptes distincts		
4.07		
Crédits d'opération		
4.08		
Coordination des travaux		
4.09		
Supervision des travaux		
4.10		
Bon de commande		
4.11		
Contrôle des factures reçues		
4.12		
Facturation des travaux		
4.13		
Perception		